



Ces informations sont destinées aux courtiers d'assurance et autres professionnels de l'assurance.

Responsabilité environnementale en cours de travaux

Allez au-delà d'une police d'assurance environnementale standard



Chaque offre de projet comprend une liste de tâches spécifiques qu'un entrepreneur doit remplir en utilisant la combinaison de matériaux, de temps et de talents la plus économiquement efficace. Chaque tâche implique son propre lot de défis, y compris la gestion du risque environnemental. Que leur discipline soit la construction d'habitations, la réhabilitation, le pavage ou même la mécanique, les entrepreneurs peuvent faire face à une responsabilité décourageante provenant de demandes d'indemnisation environnementale en raison de la nature de leur travail.

Les incidents de pollution imprévus, s'ils restent non assurés, pourraient avoir un impact sur la rentabilité du projet, comme :

- Des entreprises de services publics heurtant un pipeline souterrain
- Des entreprises d'aménagement intérieur libérant de l'amiante par erreur
- Des entreprises d'excavation provoquant par inadvertance un écoulement non désiré d'une pollution sur un site adjacent

Ce ne sont que quelques-unes des expositions environnementales auxquelles un entrepreneur pourrait faire face et l'assurance en Responsabilité environnementale pour Entrepreneurs a été conçue spécifiquement pour répondre à un large éventail de besoins en assurance environnementale.

Problèmes environnementaux et couvertures

Bien sûr, nous espérons que cela n'arrivera pas à vos clients. Mais si jamais ils sont victimes d'un incident environnemental, nous voulons être sûrs qu'ils auront contracté une bonne couverture d'assurance

Responsabilité environnementale en cours de travaux offre des politiques de couverture complètes pour les conséquences d'un incident environnemental. En voici quelques exemples:

Activité	Risque environnemental potentiel	Coverage
Transport et élimination des déchets	Risque environnemental potentiel Les projets de construction peuvent générer des déchets non dangereux et dangereux. Si des déchets dangereux sont livrés par erreur sur un site d'enfouissement inerte, il pourrait en résulter une demande d'indemnisation. Les déchets peuvent également entraîner une pollution s'ils sont libérés pendant le transport.	<ul style="list-style-type: none">✓ Une couverture est proposée pour les dommages corporels, les dommages matériels et les dommages environnementaux pour le matériau déversé ou libéré pendant le transport, le chargement ou le déchargement.✓ Les frais d'Intervention d'urgence permettent à un assuré de réagir rapidement à une pollution exigeant une action immédiate, qu'une demande d'indemnisation écrite ait été reçue ou non.
Ecoulement de terres polluées par des eaux de pluie	La libération de contaminant par des eaux de pluie pendant un projet de construction pourrait entraîner de coûteuses demandes d'indemnisation.	<ul style="list-style-type: none">✓ L'assurance responsabilité environnementale en cours de travaux charge spécifiquement des dommages corporels, des dommages matériels et des dommages environnementaux résultant de toute pollution, y compris des terres.
Coordination du personnel sur le site	Les projets complexes peuvent impliquer une multitude d'entrepreneurs et de sous-traitants spécialisés dans un large éventail de disciplines. Une supervision correcte est nécessaire pour éviter les risques de pollution potentiels et permettre d'achever le projet dans les temps.	<ul style="list-style-type: none">✓ La couverture est proposée aux sous-traitants qui effectuent des activités couvertes au nom de l'assuré, entraînant une pollution.
Élimination de l'amiante	La libération accidentelle ou graduelle d'amiante ou de fibres d'amiante pendant des travaux de démolition.	<ul style="list-style-type: none">✓ Couverture de demandes d'indemnisation pour les dépenses, y compris les frais de défense.✓ La couverture peut être étendue aux demandes d'indemnisation découlant d'une exposition à de l'amiante ou à des matériaux contenant de l'amiante.

Coverages

- > **Dommages corporels et matériels** causés aux tiers à la suite d'une pollution consécutive aux travaux effectués par l'assuré
- > Frais de dépollution engagés par l'assuré à **l'intérieur** comme à **l'extérieur** du périmètre du site
- > Frais de défense
- > Police sur base de **claims made** ou **occurrence**
- > Police disponible par **projet** ou sur **abonnement**
- > Couverture pour les travaux de **désamiantage**
- > **Domage environnemental**: réparation des **dommages causés à la biodiversité**, conformément aux mesures primaires, compensatoires ou complémentaires prévues dans la loi.
- > **Transport de marchandises**: Responsabilité environnementale découlant d'activités de **transport** comprenant les opérations de chargement et déchargement.

Les principales exclusions

Il y a des situations qui ne font pas droit à une indemnisation par la police Contractors Pollution Liability. Voici quelques exclusions:

- Actes intentionnels commis par d'autres que des employés
- Amendes
- Risques nucléaires
- Guerre
- Terrorisme



PIER: assistance fiable et spécialisée en matière de pollution de l'environnement ou d'incidents environnementaux lorsque les entreprises en ont le plus besoin

Pourquoi AIG?

AIG Environmental soutient le marché dans lequel nous opérons, avec des souscripteurs dédiés qui offrent des connaissances locales. Avec l'autorité de souscription requise, nous fournissons des solutions créatives à nos clients.

Plus de 35 ans
D'EXPÉRIENCE
dans la gestion des sinistres

Réseau d'assistance spécialisé
PIER EUROPE

Conseils du début à la fin par les
**PROFESSIONNELS
EXPÉRIMENTÉS
D'AIG**

Allez au-delà de l'assurance

PIER Europe (Pollution Incident and Environment Response)[®] est le réseau d'assistance d'AIG qui fournit une assistance fiable et spécialisée en matière de pollution de l'environnement ou d'incidents environnementaux lorsque les entreprises en ont le plus besoin. PIER Europe aide les clients à reprendre leurs activités normales tout en limitant les coûts associés aux mesures correctives et à la responsabilité potentielle.

PIER Europe:

ASSISTER

l'assuré pour la mise en place d'une équipe d'urgence

Disponible dans
32 PAYS

consultants et entrepreneurs locaux mobilisés pour aider les clients à élaborer des plans d'assainissement, limiter les dommages, gérer l'impact public de l'incident et démarrer le nettoyage

Les assurés participent automatiquement au

PROGRAMME PIER

Il n'y a pas de coût supplémentaire impliqué

La hotline Pier Europe est
**DISPONIBLE
24H / 24 ET 7J / 7
au +44 (0) 1273 400965**

Service sinistres

AIG est une organisation mondiale qui possède une grande connaissance dans le domaine de l'assurance environnementale. Forte d'une expérience de plus de 25 ans en Amérique du Nord et de 10 ans en Europe, notre équipe en charge de la gestion des sinistres environnementaux possède l'expertise technique pour gérer des sinistres de plus en plus complexes. Les dommages causés à l'environnement sont généralement très complexes et nécessitent une approche approfondie et minutieuse. Notre département de gestion des sinistres vous accompagne tout au long du processus.

Contactez nous

Stijn Thonnon

Head of Environmental Liability Belux
Direct Line : + 32 2 739.90.39
stijn.thonnon@aig.com

Julien Deladriere

Underwriter Environmental Liability
Direct Line : + 32 2 739.92.31
julien.deladriere@aig.com



www.aig.be

Il s'agit d'une publicité d'AIG Europe S.A., une compagnie d'assurance, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) dont le siège social est sis 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. AIG Europe S.A. est agréée par le Ministère Luxembourgeois des Finances et contrôlée par le Commissariat aux Assurances 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, GD de Luxembourg, Tel.: (+352) 22 69 11 - 1, caa@caa.lu, www.caa.lu. Succursale Belge située Boulevard de la Plaine 11, 1050 Bruxelles, RPM Bruxelles - TVA BE 0692.816.659, inscrite à la Banque Nationale de Belgique (BNB) sous le numéro 3084. La BNB est située Boulevard de Berlaumont 14 à 1000 Bruxelles, www.nbb.be.

Le contenu de cette publicité est donné à des fins d'information et ne peut en aucun cas être considéré comme un conseil ou une offre de contracter et ne peut être invoqué pour réclamer une couverture ou engager la responsabilité d'AIG. Seules les conditions de la police d'assurance – disponibles sur demande - contiennent une description contraignante de la couverture.